

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 1 juillet 2016

12^{ème} Commission
N° CP-2016-7-12-4

Service instructeur

Direction d'Appuis Juridique et Documentaire

Service consulté

**COMMISSION LOCALE POUR L'ÉVALUATION DES CHARGES ET DES
RESSOURCES TRANSFÉRÉES - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de désigner les représentants du Conseil départemental pour siéger au sein de la commission locale pour l'évaluation des charges et des ressources transférées.

La commission locale pour l'évaluation des charges et des ressources transférées est un préalable imposé par l'article 133-V de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) dans le cadre des transferts de compétences effectués entre le Département et la Région sur la base de cette loi et ce, à deux titres :

- elle doit être consultée sur l'évaluation préalable des charges correspondant aux compétences transférées et sur les modalités de leur compensation,
- elle détermine, à la majorité des 2/3 de ses membres, les périodes de référence et les modalités d'évaluation des dépenses engagées par le Département et figurant dans les comptes administratifs avant le transfert de chaque compétence. A défaut d'accord, les périodes de référence sont fixées par la loi NOTRe (7 ans pour les charges d'investissement et 3 ans pour les charges de fonctionnement).

Cette commission est composée paritairement de quatre représentants du Conseil départemental et de quatre représentants du Conseil régional et est présidée par le président de la chambre régionale des comptes territorialement compétente.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de désigner quatre représentants du Conseil départemental pour siéger au sein de la commission locale pour l'évaluation des charges et des ressources transférées comme suit :

- Madame Lara MILLION
- Monsieur Pierre BIHL
- Monsieur Alain GRAPPE
- Monsieur Rémy WITH

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN